

	Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école Saint-Denis, tenue le 13 octobre 2020, au 290 rue du Collège et via TEAMS, à 18 h 45.	
Présences	<p>Présences</p> <p>Enseignantes :</p> <p>Personnel de soutien :</p> <p>Parents :</p> <p>Représentant de la communauté :</p> <p>Direction :</p>	<p>Karyne Beausoleil Vickie Desrochers</p> <p>Véronique St-Germain Marie-Claude Germain</p> <p>Murielle Vrins Karolyne Lapierre Martine Provost Myriam Fortin</p> <p>Marc-André Meunier</p>
Ouverture : Constatation du quorum	1.	<p>Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum Après vérification du quorum, la réunion débute à 18 h 50. Marc-André fait l'ouverture de l'Assemblée en parlant des nouveautés suivant le changement en zone rouge pour les mesures Covid.</p>
	2.	<p>Mot de bienvenue Marc-André souhaite la bienvenue aux membres.</p>
CÉ20-21-01 Lecture et adoption de l'ordre du jour	3.	<p>Lecture et adoption de l'ordre du jour. Marc-André fait la lecture de l'ordre du jour.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Murielle Vrins d'adopter l'ordre du jour.</p> <p>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>
CÉ20-21-02 Adoption du procès-verbal du 11 février 2020	4.	<p>Adoption du procès-verbal du 9 juin 2020</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Martine Provost d'adopter l'ordre du jour.</p> <p>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>
	5.	<p>Questions afférentes au procès-verbal</p>
	6.	<p>Parole au public Aucun public.</p>
CÉ20-21-03 Élections aux postes (présidence et secrétaire)	7.	<p>Composition et fonctionnement du conseil d'établissement</p> <p>7.1 Élection aux postes (présidence et secrétaire)</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Martine Provost la condaidature de Murielle Vrins au poste de présidence.</p> <p>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Murielle Vrins la candidature de Marie-Claude Germain au poste de secrétaire.</p> <p>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>
CÉ20-21-04 Substitut		<p>7.2 Substitut Myriam Tremblay accepte de prendre le poste de substitut.</p>

<p>CÉ20-21-05 Nomination du représentant de la communauté</p> <p>CÉ20-21-06 Nomination du représentant du comité de parents et substitut</p> <p>CÉ20-21-07 Formulaires à remplir</p> <p>CÉ20-21-08 Adoption des règles de régie interne 2020-2021</p> <p>CÉ20-21-09 Calendrier des rencontres</p>	<p>7.3 Nomination du représentant de la communauté</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Murielles Vrins la candidature de Sylvie Gaudette comme représentante de la communauté. Nous validerons son intérêt à poursuivre cette année</p> <p>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p> <p>7.4 Nomination du représentant du comité de parents et substitut Martine a été élue durant l'assemblée générale des parents, ainsi que Myriam Fortin en tant que substitut.</p> <p>7.5 Formulaire à remplir</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dénonciation d'intérêt • Confidentialité <p>Les membres présents remplissent et signent les documents.</p> <p>7.6 Adoption des règles de régie interne 2020-20-21 Vickie propose de changer l'heure de fin de rencontre du CÉ au point 6.3.3 pour 21 h 00. Lors du conseil d'établissement, il sera alors établi par les membres si la rencontre se continue afin de passer en revue tous les points ou si une nouvelle rencontre doit être déterminée.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Karolyne Lapierre d'adopter les règles de régie interne avec la modification proposée par Vickie.</p> <p>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p> <p>7.7. Calendrier des rencontres Marc-André aimerait placer la prochaine rencontre avant le 30 novembre afin de présenter le projet éducatif pour l'année scolaire. Il propose le 24 novembre, le lendemain de l'Assemblée générale. Tous acceptent la date. Les autres dates proposées sont : 9 février 2020, 16 mars 2021, 20 avril et 8 juin 2021.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Marie-Claude Germain d'adopté le calendrier des rencontres.</p> <p>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>
<p>8.</p>	<p>Points d'information et de discussion</p> <p>8.1 Cour d'école Évolution du projet du parc : nous aimerions aller en appel d'offres dès que possible afin de faire la phase 2 du parc-école (parcours des petits) pour l'été 2021. Le tout a été retardé en raison du contexte de la Covid. Avec les zones déterminées, on sent que les enfants redécouvrent de nouveau leur parc-école sous différentes facettes. Cela a créé un nouveau dynamisme dans les zones.</p> <p>8.2 Bar à salade Le projet a terminé officiellement en mars 2020. Il n'était pas exclu de démarrer de nouveau le bar à salade, malgré le contexte, mais tant que nous sommes en zone rouge ce sera impossible. C'était un projet en autofinancement. Des repas sont déjà payés et sont toujours en suspens.</p> <p>8.3 Normes et modalités Changement majeur au niveau des bulletins : pas d'info-parent qui est sorti à ce propos. La première communication est repoussée au plus tard le 20 novembre. Il y aura un bulletin janvier (au plus tard le 22) et un autre en juin (au plus tard le 10 juillet) qui compteront pour 50% chacun. Si un élève est en difficulté, bien sûr les parents seront contactés avant la remise du bulletin.</p> <p>L'examen du ministère comptera pour 10 % au lieu de 20%.</p> <p>L'information est encore incertaine concernant les rencontres des parents. Marc-André attend jusqu'au 15 octobre avant de produire un message au parents, afin de savoir si le centre de service envoi un info-parent ou non.</p>

	<p>8.4 Échéance des dossiers Il est mentionné quels dossiers sont à discuter et à approuver à chaque mois. Les ordres du jour sont basés là-dessus.</p> <p>8.5 Retour sur l'assemblée générale annuelle des parents Celle-ci a eu lieu en début d'année. Selon le contexte il y avait un peu moins de participants. C'est facilitant pour les parents que ce soit en même temps, ou presque, que la rencontre de parents.</p> <p>8.6 Partenariats Nous sommes encore impliqués dans la table de concertation de St-Denis. Ceci nous permet d'actualiser des partenariats. Par exemple :</p> <p>Marc-Olivier : ateliers culinaires. Projet qui provient de la table de concertation. Il a aussi un projet pour La Récolte.</p> <p>Le centre d'Action bénévole aide beaucoup nos familles. C'est un partenariat très précieux.</p>
<p>CÉ20-21-10 Approbation des activités éducatives et complémentaires</p> <p>CÉ20-21-11 Activités parascolaires</p> <p>CÉ20-21-12 Fête de l'Halloween</p> <p>CÉ20-21-13 Sorties à pied aux alentours de l'école</p>	<p>8.7 Photographe scolaire Il y a eu un nouveau photographe, nous aimerions savoir dans l'ensemble l'appréciation du choix. Nous écouterons les commentaires des autres parents lorsque les commandes seront reçues. Les photographes étaient bien organisé, il n'y avait pas de perte de temps, ils ont été bien appréciés des enseignants.</p> <p>Le point sera reporté en novembre selon les commentaires des parents et de l'équipe-école.</p> <p>8.8 Course Nous attendrons d'évaluer selon la situation actuelle du Covid.</p> <p>8.9 Bénévolat Nous avons trouvé des bénévoles pour la bibliothèque.</p> <p>9. Point de décisions</p> <p>9.1 Approbation des activités éducatives et complémentaires Il n'y aura pas d'activités à charger aux parents. En étant en zone rouge, nous ne pouvons faire de sortie à l'extérieur de l'école. De plus, ce n'est peut-être pas le moment idéal au niveau financier pour envoyer une autre facture. Il y aurait une possibilité au préscolaire pour qu'il y ait des activités à la pièce. Il n'y a donc pas d'activité à approuver. S'il y a des activités au préscolaire, ce serait une approbation par courriel. Tout dépendra des mesures gouvernementales pour les activités.</p> <p>Il n'y a pas d'activités éducatives et complémentaires à adopter.</p> <p>9.2 Activités parascolaires (adopté) Mini-basket, mini-volley et possiblement de la course. Le tout sera effectué par bulle-classe.</p> <p>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ par courriel</p> <p>9.3 Fête de l'Halloween (adopté) 105 bons coups dans la première semaine.</p> <p>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ par courriel</p> <p>9.4 Sorties à pied aux alentours de l'école La permission doit être demandée au CÉ pour permettre aux classes de faire des sorties à pied aux alentours de l'école. Par exemple : parc des Patriotes, parc des loisirs de la municipalité.</p>

CÉ20-21-14
Politique alimentaire

IL EST PROPOSÉ PAR Martine Provost d'adopter les sorties à pied aux alentours de l'école.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9.5 Politique alimentaire

Demande l'approbation pour déroger de la politique alimentaire lors de fêtes ou d'activités spéciales. Murielle trouve important de sensibiliser les jeunes aux saines habitudes alimentaires. Malgré le fait de pouvoir déroger à l'occasion (aux fêtes), on remarque que l'exception devient plus courante puisque c'est souvent aux fins d'étapes ou autre. Marc-André explique que cela inclut plusieurs activités autres qu'alimentaires pour récompenser les bons coups.

Il y a un souci d'offrir autre chose qu'une récompense alimentaire. Une discussion se fait donc sur le sujet :

Véronique pense aussi que l'exception est fréquente. Elle était dans un malaise face à son équipe, on trouve donc d'autres façons de récompenser. On reçoit plein de commanditaires pour la saine alimentation, il faudrait aller dans ce sens.

Vickie dit que c'est un sujet qui revient à chaque année. Il y a un peu de confusion dans l'équipe-école. On veut un équilibre : oui ils ont des collations santé, on prône la santé et l'exercice physique, mais on cherche l'équilibre avec les droits aux récompenses. Cela ne veut pas dire qu'à chaque fête, des sucreries sont données. Elle parle aux noms de tous les enseignants présents à l'assemblée générale.

Véronique : elle explique que nous sommes un milieu d'éducation, que nous avons une politique alimentaire afin de mieux encadrer les enfants à ce niveau. Elle parle au nom de l'équipe du service de garde. Elle n'a pas voté par courriel car elle a préféré s'abstenir. Elle aimerait mieux définir le « occasionnel » : aux fêtes, aux fins d'étapes, ?

On parle de la collation spéciale qui est souvent sous-entendue comme : chips, chocolat et bonbons.

- Vickie : c'est peut-être la perception des parents par rapport à la collation spéciale.
- Myriam : elle demande si les élèves sont inclus dans le processus de décision pour les collations spéciales.
- Martine pense que vu la situation actuelle du Covid, on demande déjà beaucoup de restreindre les enfants, les activités-récompenses sont donc plus souvent propices à être présentes pour cette année.
- Marc-André propose d'ajouter une précision et de mettre 3 activités-récompenses dans l'année.

Proposition par Marc-André : modification de la phrase incluse dans la politique alimentaire.

IL EST PROPOSÉ PAR Karolyne Lapierre d'adopter la modification de la phrase incluse dans la politique alimentaire de l'école.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9.6 Solde et vocation du FDS

Fond à Destination Spéciale : 70% parc-école, 30% autre projet (dont la bibliothèque qui n'est pas terminée).

Véronique propose de valider si la classe extérieure est encore désirée par l'équipe-école afin de voir au besoin de financement.

IL EST PROPOSÉ PAR Karolyne Lapierre de garder le 70/30 pour le fond à destination spéciale.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ20-21-15
Solde et vocation du FDS

<p>CÉ20-21-16 Campagne de financement pour l'année 2020-2021</p> <p>CÉ20-21-17 Budget du CÉ</p> <p>CÉ20-21-18 Rapport annuel</p>	<p>9.7 Campagne de financement pour l'année 2020-2021</p> <p>9.7.1 Paniers bios (adopté) Approuvé par courriel. Les commandes se terminaient le 13 octobre. Total : 48 sur un objectif de 50.</p> <p>Il faut tenter de voir le pouls des gens concernant les campagnes. Il faut trouver des idées différentes compte tenu du contexte Covid. Le tout peut se faire par courriel.</p> <p>9.8 Budget du CÉ Montant accordé pour son fonctionnement. Souvent garder pour un souper incluant les bénévoles de l'école. Exceptionnellement en 2019-2020, cette rencontre ne s'est pas faite. S'il y a un besoin de frais de gardiennage, c'est remboursé avec une pièce justificative pour un maximum de 20\$/soirée.</p> <p>Budget de 311\$</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Martine Provost de prendre le montant inutilisé pour une rencontre à la fin de l'année.</p> <p>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p> <p>9.9 Rapport annuel</p> <p>9.9.1 Rapport annuel CÉ</p> <p>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ par courriel</p> <p>9.9.2 Rapport annuel de l'établissement : déplacé au 24 novembre, prochain CÉ.</p> <p>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ par courriel</p>
	<p>10. Droit de parole</p> <p>10.1 Personnel enseignant Adaptation à tous les niveaux, beaucoup d'organisation, d'apprentissage pour enseigner à l'enseignement en ligne. Ce n'est pas une tâche facile, en plus d'essayer de remettre les élèves à niveau. Un gros mois de septembre. Encore des manques et des postes non comblés. Nous sommes une belle équipe qui se tient et qui est solidaire. On s'entraide beaucoup. On tente le plus possible de rendre les journées agréables aux élèves. On ne ressent pas que ça ne va pas bien en raison de la Covid. On sent que les enfants sont heureux d'être de retour à l'école. Les enseignants sont heureux d'être de retour aussi. Les enfants s'adaptent bien.</p> <p>Karyne : on avait comme mandat de faire brancher les parents dans les mois de septembre sur TEAMS. Cela a été fait, et on fait pratiquer les élèves sur la plateforme en cas d'école à distance.</p> <p>10.2 Service de garde On pensait que ce serait moins pire qu'au printemps, mais finalement c'est épuisant avec le masque et toute la protection à mettre. C'est difficile. Quand on a vu la possibilité de faire des bulles de service de garde, nous avons pris la décision de le faire pour palier à l'épuisement des employés : circulation, désinfection, répétition des consignes. Le début de l'année a été intense dès le début et la bulle de service de garde a aidé à se poser. Environ 72 inscriptions régulières</p> <p>La première pédagogique selon le thème commun : défis tes limites. Avant de défier nos limites, c'est de découvrir nos forces. Première activité : du talent à revendre et les enfants nous présentaient leur talent. Il y a aussi eu un <i>photoshoot</i>.</p> <p>Ateliers culinaires avec des légumes de la Fibre végétale de St-Denis. Dans la formation reçue, il y avait Mme Stéfany, tous les employés du service de garde, 2 éducatrices du CPE, ainsi que Marc-Olivier. Ce sont des ateliers donnés par</p>

		<p>5 épices. Les troussees sont très complètes. La classe de Mme Stéfany ont eu la partie pratique de l'atelier. Le tout était bien adapté à la Covid. L'activité se tiendra les lundis, donc 3 classes par semaine.</p> <p>Possibilité de faire participer des parents. C'est à voir selon les restrictions de la Covid.</p> <p>10.3 Représentant du Comité de parents</p> <p>10.4 Représentant de la communauté</p> <p>10.5 OPP</p>
	11.	<p>Date de la prochaine rencontre Prochaine rencontre sera le 24 novembre 2020 et sera virtuelle par TEAMS.</p>
CÉ20-21-19 Levée de l'assemblée	12.	<p>Levée de l'assemblée</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Martine Provost de lever l'assemblée à 21 h 00.</p> <p>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>

Murielle Vrins, Présidente

Marc-André Meunier, Directeur
